

**CREATION D'UN LOCAL COMMERCIAL
EN REZ DE CHAUSSEE D'UN
BATIMENT COMMUNAL - COLOGNE**

C.C.T.P. PHASE PRO DCE

Lot 04 - PANNEAUX ISOLANTS

Sommaire

04.1	GENERALITES.....	P 3
04.1.1	Objet.....	P 3
04.1.2	Règlements.....	P 3
04.1.3	Échantillons, emballage et stockage.....	P 3
04.1.4	Contrôle et essais.....	P 3
04.1.5	Liaisons avec les autres corps d'état.....	P 3
04.1.6	Période de préparation.....	P 3
04.1.7	Références.....	P 3
04.2	DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	P 3
04.2.1	DOUBLAGES ET CLOISONS.....	P 3

04.1 GENERALITES

04.1.1 Objet

Les travaux couverts par cette partie du descriptif comprennent la fourniture de toutes les installations, main d'oeuvre, équipement, outillage, matériaux et matériels nécessaires pour effectuer tous les travaux décrits dans le présent CCTP

Tous les travaux faisant l'objet du présent lot devront être:

- prévus par l'entrepreneur
- exécutés conformément aux règles de l'art - chiffrés dans la proposition forfaitaire.

Le présent document a pour principal objet de fixer les modalités techniques à respecter pour la création d'un local commercial à rez de chaussée d'un bâtiment communal sur la commune de COLOGNE (Gers).

04.1.2 Règlements

Tous les travaux seront exécutés conformément:

- aux normes dans leur dernière édition parue un mois avant la date de remise des offres - au cahier des Clauses Techniques, aux règles de calcul et au cahier des Clauses Spéciales des DTU notamment

DTU 35.1 Cloisons amovibles et démontables

DTU 45.1 Isolation thermique des bâtiments frigorifiques et des locaux à ambiance régulée

04.1.3 Échantillons, emballage et stockage

Tous les échantillons propres au présent lot seront fournis par l'entrepreneur pour approbation avant toute préparation et fabrication.

Les paquets et colis devront être conditionnés et stockés en parfait état avec références exigées en quantité, dimensions et teintes.

L'entrepreneur devra assurer la protection contre le vol et l'incendie

04.1.4 Contrôle et essais

Il pourra être demandé à l'entrepreneur par le Maître d'oeuvre de faire des prélèvements dans les matériaux lors de la mise en place, ou également dans les revêtements terminés.

Dans ce dernier cas, les prélèvements seront effectués par l'entrepreneur en présence du Maître d'oeuvre aux emplacements déterminés d'un commun accord. Les frais de prélèvements seront à la charge exclusive de l'entrepreneur.

04.1.5 Liaisons avec les autres corps d'état

L'entrepreneur du présent lot devra prendre contact avec les adjudicataires des autres lot afin de convenir avec eux des dispositions communes à adopter en ce qui concerne la réalisation de leurs ouvrages respectifs. Il a le devoir de prendre connaissance des pièces des dossiers des autres corps d'état et ne pourra, en aucun cas, ni à aucun moment faire état de ne pas les avoir consultés et de les ignorer.

Les découpes pour luminaires et autres grilles de ventilation seront à la charge du présent lot en coordination avec les lots fluides concernés .

04.1.6 Période de préparation

Dans le mois de préparation, l'entreprise titulaire du présent lot devra fournir au Maître d'oeuvre les documents suivants-

- ensemble des échantillons des produits proposés

04.1.7 Références

Il est donné ci-après à titre d'exemple, des références à des marques ou des matériaux. L'entrepreneur a la faculté de proposer des produits de qualité technique équivalente ou supérieure mais jamais inférieure.

En cas de proposition de produits différents, il sera demandé à l'entrepreneur de fournir toutes les justifications de manière à pouvoir effectuer une comparaison.

04.2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

04.2.1 DOUBLAGES ET CLOISONS

04.2.1.1 DOUBLAGE MURS EXTERIEURS

Réalisation d'un doublage vertical type DAGARD ou équivalent

-Ossature métallique galvanisée

- Laine de roche collée sur le panneau

- 1 plaque de tôle métallique lisse galvanisée et recouverte d'une peinture laque polyester blanche

R isolant mini pour la zone vestiaires: R=2,90m²K/W en 70 mm d'épaisseur

R isolant spécifique pour la chambre froide et la laboratoire, l'épaisseur des panneaux sera de 120 mm

Le pourtour des poteaux sera réalisé avec des panneaux de 40 mm d'épaisseur afin de prendre le minimum de place.

Localisation :

Tous les murs extérieurs, doublages poteaux, doublages de la chambre froide, doublages du laboratoires, doublages local déchets.

04.2.1.2 CLOISONNEMENT INTERIEUR

Réalisation de cloisons panneaux sandwich type DAGARD ou équivalent

-Ossature métallique galvanisée

- Laine de roche collée entre les 2 panneaux

- 1 plaque par face en tôle métallique lisse galvanisée et recouverte d'une peinture laque polyester blanche.

- Traitement des angles saillants et rentrants avec congés d'angle type DAGARD en PVC blanc entre cloisons et cloisons/doublages et entre cloisons et plafonds.

Incorporation de portes de service de même nature avec huisseries PVC, double béquillage, serrure de sécurité sur canon européen.

Epaisseur des panneaux de cloisons : 120 mm

Localisation :

Toutes les cloisons du projet y compris vestiaires et douches, cloison séparative zone technique et zone boucherie vente clients.

04.2.1.3 PORTES ISOTHERMES

Caractéristiques

Huisserie

◆ Aluminium ou inox

◆ Profil à rupture de pont thermique.

Vantail

◆ Isolant on en mousse de polyuréthane injectée

◆ Epaisseurs :

• 60 mm pour températures positives

• 120 mm pour températures négatives

◆ Revêtements :

• 2 faces en tôle d'acier galvanisé lisse, revêtue d'un complexe PET 55 µm couleur blanc banquise (proche RAL 9010).

Équipement standard

Charnières à rampes hélicoïdales en polyamide armé de fibres de verre

Poignée extérieure avec serrure à canon profil européen

Décondamnation intérieure type coup de poing

Bourrelet caoutchouc clipsé sur un profilé plastique sur 3 cotés

Balai racleur réglable en partie basse

Protection basse sur chaque face de vantail en PVC collé en plein.

Pour les enceintes négatives

• Seuil aluminium équipé prêt à poser

• Cordon chauffant positionné dans le profil intégré dans l'huisserie

Alimentation : 230 VAC, cordon prévu avec sortie froide, puissance maxi : 30 W/m à 0°C - 52 W/m à -30°C.

Protection et raccordement à effectuer en conformité avec la Norme NF C 15100

Localisation

Porte chambre froide sur laboratoire
Porte chambre froide sur dégagement de service
Porte chambre froide sur zone de vente

04.2.1.4 PORTES SIMPLES

Caractéristiques

Huisserie

◆ PVC gris orage (proche RAL 7040) ou aluminium blanc banquise (proche RAL 9010) ou inox.

Vantail

◆ Un ou deux vantaux

◆ Epaisseur :

• 40 mm

◆ Revêtement :

• 2 faces en tôle acier galvanisé, lisse, revêtue d'une laque polyester 25 µm, blanc banquise (proche RAL 9010).

Equipement

Poignées intérieure et extérieure bec de cane

Paumelles inox

Verrouillage haut et bas du vantail semi libre par verrou à bascule (porte à 2 vantaux)

Fermeture de sûreté par serrure à clé à profil européen (1 point de serrage)

Occulus en verre clair avec parecloses PVC

Localisation

Portes entre local déchets et laboratoire sans occulus

Portes entre laboratoire et zone de vente sans occulus

Porte vestiaires sans occulus

Porte sanitaire sans occulus

Porte entre dégagement de service et zone de vente avec occulus

Porte LT

04.2.1.5 CHASSIS VITRES

Fourniture et pose de vitrages sur châssis PVC:

Il sont destinés aux parois extérieures ou aux cloisons intérieures et s'installent sur des panneaux de 60 à 120 mm d'épaisseur.

Composition:

Les vitrages doubles sont composés, en base, de deux glaces recuites de 4 mm avec un vide intérieur de 16 mm (épaisseur totale de 24 mm) et d'un châssis fixe PVC blanc.

UG : 2,7W/m².K.

Localisation

Châssis vitrés entre zone de vente et laboratoire

04.2.1.6 PLAFONDS

Réalisation de plafonds en panneaux sandwich type DAGARD ou équivalent

- Ossature métallique galvanisée

- Laine de roche collée entre les 2 panneaux

- 1 plaque par face en tôle métallique lisse galvanisée et recouverte d'une peinture laque polyester blanche.

Incorporation de portes de service de même nature avec huisseries PVC, double béquillage, serrure de sécurité sur canon européen.

Epaisseur des panneaux de cloisons : 120 mm

Localisation :

Plafonds chambre froide, laboratoire et local déchets

Local technique

04.2.1.7 PLINTHES

En pied de cloisons une plinthe semi-rigide collée sur les panneaux et formant une gorge en appui sur le revêtement de sol carrelage.

Localisation

Toutes les pièces du projet.